|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 37e  | 2e  | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 25 avril 2006 | M. Jean-Marc Fournier | Ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport | PLQ |

**M. Fournier:** Merci, M. le Président. J'ai quelques remarques préliminaires qui vont se faufiler dans le temps imparti pour les remarques préliminaires.

Je salue les gens de la commission. Vous me permettez aussi de saluer l'ensemble des gens, autant de mon cabinet que du ministère, qui m'accompagnent et vont m'accompagner, au cours de cette semaine, pour cette étude des crédits. Je les remercie de leur présence et du travail constant et très efficace qu'ils font tout au long de l'année.

M. le Président, nous amorçons, aujourd'hui, l'étude des crédits 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un exercice évidemment de la plus haute importance, rattaché à l'une des missions essentielles de l'État. Voilà pourquoi le gouvernement en a fait une priorité en augmentant ses dépenses de 660 millions de dollars pour l'année en cours, soit une hausse de 5,4 %.

Depuis avril 2003, le budget de l'Éducation s'est accru de plus de 1,6 milliard de dollars. De toute évidence, cet investissement est majeur, surtout en regard du 1,8 milliard de dollars coupé par le précédent gouvernement.

M. le Président, si vous le voulez bien, jetons ensemble un regard sur ce qui a été accompli cette année et qui va s'accomplir dans l'année qui vient. Commençons par le secteur des plus jeunes, soit le préscolaire, le primaire et le secondaire. Pour l'année 2006-2007, le gouvernement augmente ses dépenses de 335 millions pour ce secteur. Ces sommes permettront non seulement d'absorber la hausse des facteurs de croissance, mais aussi de financer plusieurs engagements majeurs qu'avait pris le gouvernement en vue de son élection.

Nous sommes à préparer l'augmentation du temps d'enseignement au primaire d'une heure et demie par semaine. Désormais, plus de temps pourra être consacré à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé, à l'enseignement des arts et à l'enseignement de l'anglais, langue seconde, et ce, dès la première année. Cette augmentation nous permet d'offrir aux élèves un temps d'enseignement comparable à celui du reste du Canada. Cette mesure, qui représente un investissement de près de 144 millions, permettra aux commissions scolaires d'embaucher les quelque 1 850 nouveaux enseignants requis et d'ajuster l'organisation scolaire en conséquence.

D'autre part, le renouveau pédagogique a fait son arrivée au secondaire à l'automne 2005. Il nous permet d'offrir aux jeunes une grille-matières plus équilibrée qui prévoit une importante augmentation du nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français. Au total, ce sont 150 heures de plus que les élèves du secondaire consacreront à l'apprentissage de leur langue maternelle, soit l'équivalent d'une année complète d'enseignement du français par rapport à la situation actuelle.

Nous proposons aussi aux élèves des quatre premières années du secondaire un nouveau programme de sciences et technologie qui misera sur des apprentissages plus concrets. L'implantation de ce nouveau programme a nécessité un investissement de plus de 24 millions de dollars pour la modernisation des laboratoires. Par ailleurs, deux nouveaux parcours de formation sont en préparation pour le deuxième cycle du secondaire pour mieux répondre aux besoins de certains jeunes et favoriser leur persévérance: le parcours de formation générale appliquée et le parcours de formation axé sur l'emploi. L'école se fait ainsi plus ouverte et inclusive à l'égard de tous les élèves, particulièrement de ceux et celles qui préfèrent un apprentissage plus concret.

Nous avons aussi fait franchir une étape historique à notre système d'éducation en modifiant la Loi sur l'instruction publique pour supprimer les dispositions de nature confessionnelle qu'elle contenait concernant l'enseignement religieux. Nous pouvons maintenant élaborer et mettre en place un nouveau programme, soit Éthique et culture religieuse, qui sera offert sans discrimination à tous les jeunes du primaire et du secondaire dès l'automne 2008. M. le Président, il y a, derrière tous ces gestes, une volonté inébranlable de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite de nos jeunes.

Ceci est également le cas pour notre plan d'action sur la lecture à l'école. Ce plan d'action, placé sous le signe du plaisir et de la découverte, comporte notamment un investissement de 40 millions de dollars sur trois ans dans les bibliothèques scolaires, dont 13 millions cette année. Il vise plus particulièrement les garçons parce qu'ils sont plus nombreux à éprouver des difficultés en lecture, difficultés qui ont des conséquences sur leur réussite dans toutes les disciplines.

Nous avons aussi reconduit le programme Aide aux devoirs et maintenu pour une deuxième année l'enveloppe qui y est rattachée, soit 20 millions de dollars. On se souviendra que, la première année, c'était à 10 millions. En 2005-2006, près de 2 000 écoles ― 2 000 écoles ― ont présenté des projets à leurs commissions scolaires dans le cadre de ce programme, ce qui illustre on ne peut mieux son succès et renforce sa raison d'être.

Comme chacun le sait, les dernières négociations avec le personnel enseignant ont été centrées de manière importante sur l'offre de service aux élèves en difficulté. Eh bien, c'est avec beaucoup de satisfaction que je rappelle aux membres de cette commission que le gouvernement investira 100 millions de dollars en trois ans, et ce, dès cette année 2006-2007, non seulement afin de soutenir les élèves en difficulté, mais aussi d'appuyer leurs enseignants. L'implication des enseignants ainsi que des modifications importantes à la convention collective feront en sorte que les services seront plus efficaces et accessibles plus rapidement et plus facilement. Ces investissements se traduiront bientôt par l'ajout de quelque 1 800 enseignants, orthopédagogues, enseignants-ressources, embauche et maintien en poste de ressources professionnelles et de soutien qui se consacrent à la réussite de ces élèves.

M. le Président, la santé des jeunes nous préoccupe autant que leur réussite. C'est pourquoi le ministère intervient, depuis de nombreuses années, auprès d'eux afin de les aider à grandir en santé. Je désire souligner particulièrement nos efforts pour permettre d'augmenter à deux heures par semaine le temps consacré à l'éducation physique et à la santé au primaire, et je suis persuadé que nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet très important durant les débats de cette commission.

D'autre part, le parc immobilier prend de l'âge. En fait, l'âge moyen de nos bâtiments scolaires est de 46 ans. Il nous faut agir dès maintenant pour préserver cet important patrimoine. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a décidé de réinvestir 391 millions de dollars, au cours des trois prochaines années, dans le maintien des bâtiments ― la rénovation de nos bâtiments. Enfin, nous avons décidé d'améliorer et d'embellir les cours d'écoles, lieux de jeu et de rassemblement qui sont aussi le théâtre ― on l'oublie trop souvent; le théâtre ― de bien des apprentissages, en y consacrant 3 millions de dollars, l'année dernière, et encore une fois 3 millions, cette année.

M. le Président, je vous entretiendrai maintenant, si vous le voulez bien ― je sais que vous n'avez pas le choix ― de la formation professionnelle et technique et de la formation continue.

Selon Emploi-Québec, plus de 640 000 emplois seront à pourvoir, d'ici 2008, et plusieurs secteurs ont déjà de sérieuses difficultés à recruter la main-d’œuvre qualifiée et nécessaire. Pourtant, peu de jeunes se dirigent d'emblée vers la formation professionnelle ou la formation technique. C'est la raison pour laquelle le ministère déploie des efforts importants pour mieux faire connaître ces emplois aux jeunes et à leurs parents. Je songe particulièrement à la campagne *Tout pour réussir* et son pendant anglais *Heading for Success*, cette campagne menée en collaboration avec Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail, et je pense aussi à des annonces qui sont faites et qui doivent être réaffirmées pour être connues du plus grand nombre ou pour attirer. Je pense notamment à l'École nationale d'aéronautique, qui a reçu 13 millions de dollars. Nous nous assurons ainsi que la formation reçue par les futurs techniciens en maintenance d'aéronefs réponde aux nouvelles tendances technologiques. Les finissants auront ainsi accès à des emplois de qualité tout en comblant la demande de main-d’œuvre.

Nous nous préoccupons aussi de tous ceux et celles dont la formation de base est incomplète ou insuffisante. Encore de nos jours, trop de personnes éprouvent des difficultés à lire, à écrire et à compter, ce qui les condamne souvent à la pauvreté. Nous avons donc travaillé à la mise en place de nouvelles mesures d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement.

Dans le plan d'action qui accompagne la politique d'éducation des adultes et de formation continue, nous nous étions donné l'objectif, en formation générale des adultes, d'accroître les effectifs de 30 000 personnes, dont 5 000 en alphabétisation. Les données récentes me permettent de croire que nous devrions atteindre cette cible en 2007, au terme du plan d'action.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est à l'affût des changements qui touchent l'ensemble des métiers et professions. Le gouvernement a notamment alloué, à même le PTI 2005-2008, un montant de 187 millions pour la modernisation des infrastructures et de l'équipement liés à la mise à jour des programmes d'études, soit 113 millions pour l'implantation des programmes et la modernisation des centres et 74 millions pour le renouvellement du parc d'équipements.

Nous le savons tous, plusieurs régions ressources voient leur population décroître. Des écoles de village sont menacées de fermeture, tandis que plusieurs programmes de formation professionnelle ou technique ne peuvent être offerts faute d'un nombre suffisant d'élèves. Le gouvernement du Québec désire assurer un avenir prospère aux régions et contribue concrètement à leur développement. Ainsi, nous avons appuyé de nombreuses petites collectivités et nous continuerons de le faire en réinvestissant, cette année, 13 millions de dollars pour le programme Maintien des écoles de village. L'ensemble des mesures aidant les commissions scolaires à gérer la décroissance s'élève maintenant à 210 millions de dollars.

De plus, le programme Villages branchés a permis le branchement à haut débit de nombreuses écoles. Le gouvernement y a investi, à ce jour, plus de 150 millions de dollars, c'est-à-dire le double de ce qui était initialement prévu. Le déploiement de ce réseau des plus modernes donne accès aux multiples possibilités des technologies de l'information et de la communication pour les mettre au service de la réussite des élèves des régions du Québec.

C'est parce que nous souhaitons ardemment soutenir le développement des régions que nous cherchons à optimiser la complémentarité entre les réseaux de l'éducation, à accroître la fluidité des parcours entre les différents ordres d'enseignement et harmoniser l'offre de services éducatifs avec les besoins régionaux. Nous souhaitons ainsi tirer le meilleur profit des ressources disponibles, tant humaines et matérielles que financières, et ce, pour répondre aux besoins locaux et régionaux.

J'ai proposé deux actions stratégiques en matière de régionalisation, de décentralisation et d'adaptation de programmes. La première de ces actions est la relance de la Table d'éducation interordres dans chaque région où ce souhait est exprimé. J'ai aussi proposé le renforcement, sur le plan éducatif, de la responsabilité des commissions scolaires en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes dans leur région.

Pour sa part, le ministère va procéder de manière systématique à l'aménagement d'une meilleure articulation entre les programmes du secondaire et ceux du collégial, tout en favorisant une collaboration plus poussée entre les commissions scolaires et les collèges d'une même région. Les régions connaissent bien leurs besoins et sont les mieux placées pour y répondre. Nous les soutenons donc en évitant autant que possible le mur-à-mur.

M. le Président, le développement et le partage du savoir sont les fers de lance de notre prospérité et de notre dynamisme. Il nous faut donc tout mettre en œuvre afin de soutenir nos collèges et nos universités dans l'accomplissement de leur importante mission. Or, un réinvestissement massif dans nos établissements d'enseignement postsecondaire s'impose dès maintenant. Ce réinvestissement est requis au Québec comme ailleurs au Canada. La nécessité d'une aide fédérale accrue à l'enseignement postsecondaire rallie tous mes homologues canadiens, et nous poursuivons nos démarches afin que celle-ci se concrétise le plus rapidement possible.

En effet, la rencontre des ministres de l'Éducation du Canada, tenue à Yellowknife en mars dernier, a clairement mis de l'avant encore une fois le consensus existant entre toutes les provinces et territoires à l'effet qu'une proposition soit faite par le gouvernement fédéral afin de restaurer les niveaux de transfert en matière de programmes sociaux dans la présente année. Ce consensus dégagé rejoint d'ailleurs les récents propos du premier ministre du Canada, lorsqu'il était de passage à Montréal, où il disait ceci, et je cite: «...nous élaborerons, permettez-moi d'être clair à ce sujet, disait-il, des propositions spécifiques en matière de déséquilibre fiscal au cours de la prochaine année.»

Par ailleurs, il nous faut prêcher par l'exemple et agir selon nos moyens. Au cours des trois dernières années, les sommes consacrées au secteur universitaire ont été augmentées à quatre reprises pour atteindre 2,4 milliards de dollars en 2006-2007. Ainsi, cette année, le secteur universitaire reçoit près de 535 millions de dollars de plus qu'en 2002-2003. Dans le contexte budgétaire actuel, l'effort du gouvernement du Québec pour soutenir les universités est considérable et davantage si on le compare aux coupures effectuées par le précédent gouvernement pendant sept années consécutives. En plus de couvrir les facteurs de croissance, incluant le financement à 100 % de l'augmentation de l'effectif universitaire qui représente à lui seul 31 millions de dollars en crédits additionnels, le gouvernement tient ses engagements en maintenant son soutien financier pour les universités en région, soit 33 millions de dollars, afin d'assurer des services éducatifs variés et de qualité. Rappelons qu'au cours des années quatre-vingt-dix le gouvernement précédent ne payait que 58 % de l'augmentation de l'effectif; nous sommes maintenant à 100 %.

Nous avons également investi 112 millions de dollars, depuis 2003, dans le seul secteur biomédical afin de réaliser des travaux d'agrandissement dans quatre facultés de médecine et 3,9 millions dans trois des facultés de sciences infirmières. De plus, grâce à l'aide gouvernementale, deux pôles universitaires en médecine ont été créés, à Trois-Rivières et à Saguenay, ce qui représente un investissement de 6,1 millions. On forme maintenant plus de médecins et on en forme en région. En effet, il y avait, en 2006-2007... il y aura, en 2006-2007, 814 étudiants de plus en médecine ― 814 étudiants de plus en médecine ― qu'en 2002-2003. Il s'agit d'une augmentation de 22 %, et je compte bien que nous puissions discuter de ces données lors de nos échanges à cette commission. D'un autre côté, la création des pôles universitaires en médecine permettra bientôt à 246 futurs médecins de se familiariser avec la pratique en région et d'y prendre goût.

Par ailleurs, l'enseignement et la recherche ont besoin d'un cadre adéquat et de l'équipement approprié. Les besoins en nouveaux espaces des universités sont grands. C'est pourquoi l'octroi de plus de 53 millions de dollars a été annoncé dans le cadre du Plan quinquennal d'investissements universitaires, incluant 9 millions de dollars pour les infrastructures de recherche. Rappelons que, du côté de la recherche universitaire, le ministère a investi 205 millions au seul titre de l'entente entre le gouvernement du Québec et la Fondation canadienne pour l'innovation, ce qui a permis, depuis la création de la fondation, de réaliser 921 projets d'infrastructures.

Les investissements en immobilisations que nous consacrons aux établissements universitaires dépasseront le milliard de dollars d'ici 2010, en plus des 2 milliards qui sont affectés au fonctionnement des universités.

Au collégial, les dépenses seront augmentées de 76 millions, ce qui permettra de couvrir entièrement les coûts de croissance. En plus des 13 millions de dollars consacrés à l'équité salariale, le gouvernement du Québec indexe son enveloppe de 42 millions pour favoriser la réussite des étudiants et étudiantes du collégial. Il reconduit également la somme de 15 millions pour maintenir des services éducatifs de qualité dans les cégeps en région, qui doivent souvent composer avec une baisse du nombre d'étudiants. Également, nous avons augmenté de 9 millions l'enveloppe destinée à l'entretien des bâtiments, à leur rénovation, la portant à 41 millions. De plus, 55 millions permettront aux établissements de se doter de l'équipement requis à la suite de la mise à jour d'au moins trois programmes techniques.

M. le Président, le gouvernement veut offrir aux générations montantes la possibilité de construire leur avenir, et ce, dans un Québec prospère. L'accès facilité à l'éducation constitue l'une des facettes essentielles de ce grand projet. Je voudrais donc mettre en lumière certaines actions que nous avons menées, en 2005-2006, afin d'améliorer notre système d'aide financière aux étudiantes et étudiants.

Je mentionnerai, dans un premier temps, que le Règlement sur l'aide financière aux études a été modifié en vue de réduire l'endettement relié aux études. Cette mesure de bonification, qui a été commencée à être appliquée en 2005-2006, représente un réinvestissement de 482 millions sur cinq ans dans le régime d'aide financière. Pour cette année, cela se concrétise par une augmentation de 58 millions sur le plan des bourses offertes aux étudiants et aux étudiantes. En respectant l'engagement pris l'an dernier, le gouvernement favorise l'accessibilité des étudiants québécois aux études supérieures en continuant de leur offrir le régime de prêts et bourses le plus généreux au Canada.

En conclusion, en faisant le tour de certaines de nos actions, on constate facilement que notre engagement à faire de l'éducation une priorité s'est traduit par un très grand nombre de gestes concrets qui favorisent la réussite des élèves et celle des étudiantes et étudiants. Je peux vous assurer que nous comptons poursuivre dans la même voie durant les années qui viennent. Les défis demeurent nombreux, mais chacun peut constater que nous ne ménageons pas nos efforts et que le mot «priorité», pour nous, n'est pas un vain mot. L'éducation est un puissant levier de développement et constitue notre meilleure garantie pour un Québec prospère, fermement résolu à briller parmi les meilleurs. Merci, M. le Président.